LA GRANDE GUERRE EN ISÈRE

ATELIER 7 : LA SORTIE DE GUERRE

Document 1 : Unes du *Petit Dauphinois* et du *Droit du Peuple* (12 novembre 1918), ADI, Per 699/130 et Per 467/74.

42e année. — N° 13666 — DIX CENTIMES — Mardi 12 Novembre 1918

LE PETIT DAUPHINOIS

RÉPUBLICAIN

Fondateur : PIERRE BARAGNON — Directeur : JOSEPH BESSON

L'ALLEMAGNE A CAPITULÉ

Elle accepte toutes nos conditions d'armistice et s'en remet à la générosité des Alliés pour la sauver de la famine

Les Hostilités ont cessé depuis 11 h. du matin

L'armistice a été signé ce matin à six heures.

Les hostilités ont été suspendues à onze heures. (Havas.)

AVEC QUI TRAITONS-NOUS ?

Ceux qui sont partis

Kaiser et Kronprinz

Ceux qui les remplacent

Ebert et Eisener

LA CONVENTION D'ARMISTICE

Conditions de l'Armistice conclu avec l'Allemagne

A. — Sur le Front occidental

Lire en 4e page, aux dépêches de la dernière heure, la suite des conditions d'armistice.

Vingt-deuxième Année. — N° 7003 — DIX Centimes — Mardi 12 Novembre 1918

Le Droit du Peuple

QUOTIDIEN

Organe du Parti Socialiste (Section française de l'Internationale ouvrière)

Rédaction et Administration : 7, Rue de la Fédération, 7 — GRENOBLE

Fermeture officielle de la Grande Boucherie

Les derniers communiqués

Prise de Rocroi

Communiqué officiel français

Signature de l'armistice

L'armistice a été signé ce matin, à 6 heures.

Les hostilités sont suspendues à 11 heures.

La révolution en Allemagne

On s'est battu férocement à Berlin

Quatre plénipotentiaires supplémentaires

La nouvelle à Paris

A Hambourg

Les conditions de l'armistice

Evènement annoncé par les deux unes ?

Quelle différence repérez-vous entre les deux ?

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ISÈRE
SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Document 2 : télégramme du ministère de l'Intérieur (11 novembre 1918), ADI, 52 M 63 et note au préfet de l'Isère (14 novembre 1918), 13 R 23.

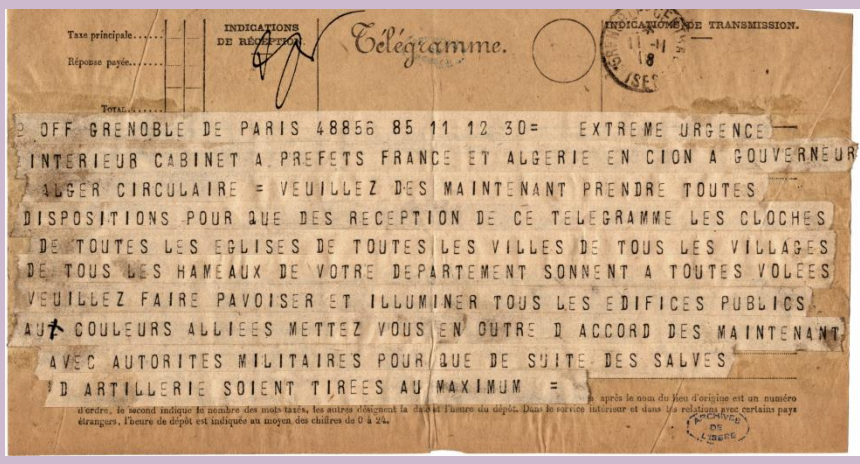

Télégramme.

INDICATIONS DE RÉCEPTION

INDICATIONS DE TRANSMISSION.

Taxe principale.....
Réponse payée.....
Total.....

OFF GRENOBLE DE PARIS 48856 85 11 12 30= EXTREME URGENCE
INTERIEUR CABINET A PREFETS FRANCE ET ALGERIE EN CION A GOUVERNEUR
ALGER CIRCULAIRE = VEUILLEZ DES MAINTENANT PRENDRE TOUTES
DISPOSITIONS POUR QUE DES RECEPTION DE CE TELEGRAMME LES CLOCHES
DE TOUTES LES EGLISES DE TOUTES LES VILLES DE TOUS LES VILLAGES
DE TOUS LES HAMEAUX DE VOTRE DEPARTEMENT SONNENT A TOUTES VOLEES
VEUILLEZ FAIRE PAVOISER ET ILLUMINER TOUS LES EDIFICES PUBLICS
AUX COULEURS ALLIEES METTEZ VOUS EN OUTRE D ACCORD DES MAINTENANT
AVEC AUTORITES MILITAIRES POUR QUE DE SUITE DES SALVES
D ARTILLERIE SOIENT TIREES AU MAXIMUM =

Le mot après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure du dépôt. Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

Que demande-t-on à toutes les communes de France ?

_____

_____

_____

_____

_____

Quelles sont les communes inspectées par le commissaire spécial ?

_____

_____

Les consignes du télégramme ont-elles été respectées ?

_____

_____

_____

Quelle est l'ambiance en général ?

_____

_____

_____

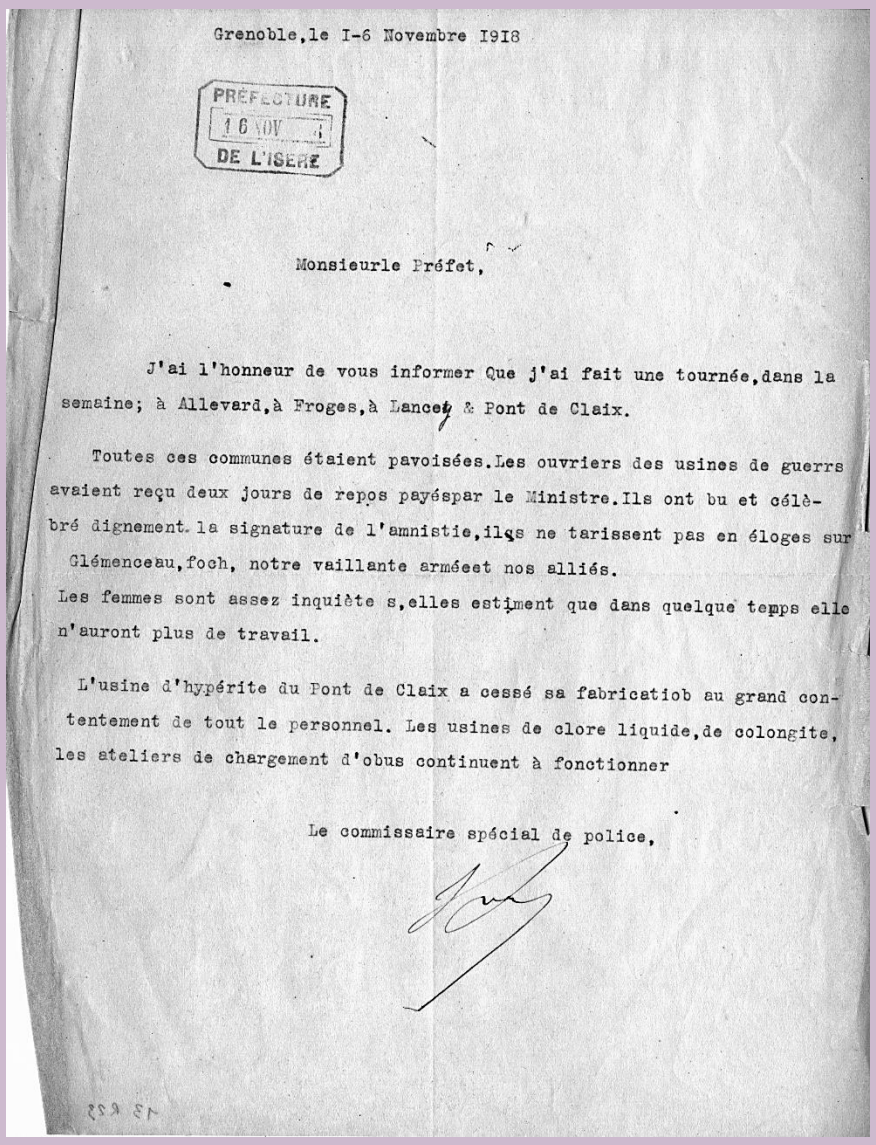

Grenoble, le I-6 Novembre I9I8

PRÉFECTURE
16 NOV
DE L'ISÈRE

Monsieurle Préfet,

J'ai l'honneur de vous informer Que j'ai fait une tournée, dans la semaine; à Allevard, à Froges, à Lancey & Pont de Claix.

Toutes ces communes étaient pavoisées. Les ouvriers des usines de guerrs avaient reçu deux jours de repos payéspar le Ministre. Ils ont bu et célèbré dignement la signature de l'amnistie, ils ne tarissent pas en éloges sur Clémenceau, foch, notre vaillante arméeet nos alliés.
Les femmes sont assez inquiète s, elles estiment que dans quelque temps elle n'auront plus de travail.

L'usine d'hypérite du Pont de Claix a cessé sa fabricatiob au grand contentement de tout le personnel. Les usines de clore liquide, de colongite, les ateliers de chargement d'obus continuent à fonctionner

Le commissaire spécial de police,

Que se passe-t-il dans bon nombre d'usines ?

_____

_____

_____

Document 3 : instruction du Recteur de l'académie de Grenoble (12 octobre 1918), ADI, 21 T 545.

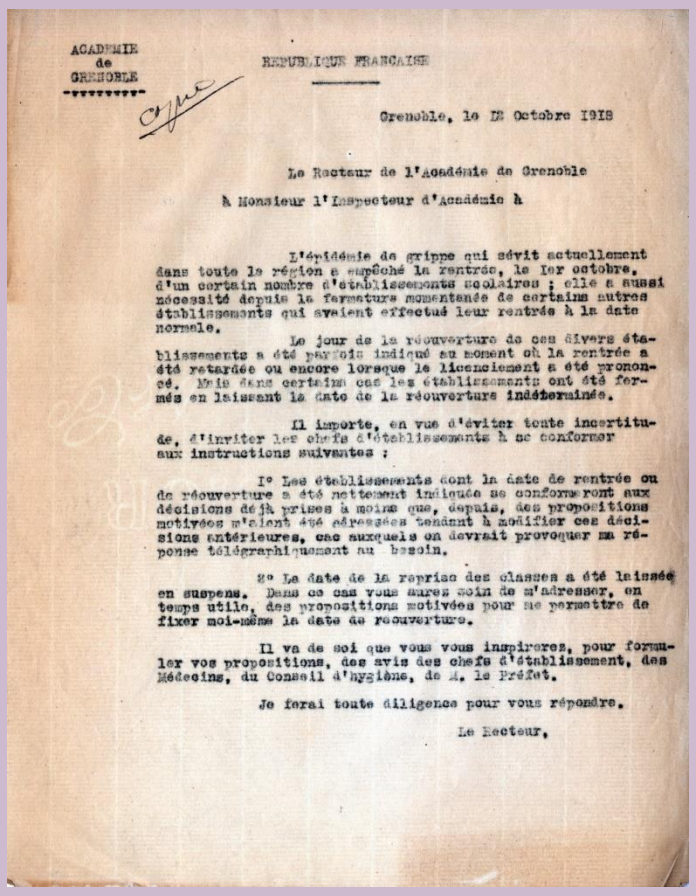

ACADEMIE
de
GRENOBLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Grenoble, le 12 Octobre 1918

Le Recteur de l'Académie de Grenoble

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie à

L'épidémie de grippe qui sévit actuellement dans toute la région a empêché la rentrée, le 1er octobre, d'un certain nombre d'établissements scolaires ; elle a aussi nécessité depuis la fermeture momentanée de certains autres établissements qui avaient effectué leur rentrée à la date normale.

Le jour de la réouverture de ces divers établissements a été parfois indiqué au moment où la rentrée a été retardée ou encore lorsque le licenciement a été prononcé. Mais dans certains cas les établissements ont été fermés en laissant la date de la réouverture indéterminée.

Il importe, en vue d'éviter toute incertitude, d'inviter les chefs d'établissements à se conformer aux instructions suivantes :

1° Les établissements dont la date de rentrée ou de réouverture a été nettement indiquée se conformeront aux décisions déjà prises à moins que, depuis, des propositions motivées n'aient été adressées tendant à modifier ces décisions antérieures, cas auxquels on devrait provoquer ma réponse télégraphiquement au besoin.

2° La date de la reprise des classes a été laissée en suspens. Dans ce cas vous aurez soin de m'adresser, en temps utile, des propositions motivées pour me permettre de fixer moi-même la date de réouverture.

Il va de soi que vous vous inspirerez, pour formuler vos propositions, des avis des chefs d'établissement, des Médecins, du Conseil d'hygiène, de M. le Préfet.

Je ferai toute diligence pour vous répondre.

Le Recteur,

A quelle date était fixée la rentrée scolaire ?	
Qu'est-il arrivé dans de nombreuses écoles ? Et pour quelle raison ?	
Quelles sont les instructions du préfet ?	

Document 4 : Affiche d'emprunt (1920), ADI, 10 Fi 249.

Regardez bien cette affiche et dégagez les trois thématiques qui sont, au fond, les priorités de cet emprunt de la paix

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Document 5 : Une du *Petit Dauphinois* (29 juin 1919), ADI, Per 699/149.

43e année. — N° 14212 DIX CENTIMES Dimanche 29 Juin 1919

LE PETIT DAUPHINOIS

RÉPUBLICAIN

Fondateur : PIERRE BARAGNON Directeur : JOSEPH BESSON

1871 - 1919

L'ALLEMAGNE VAINCUE SIGNE LA PAIX

Le SOLEIL de la VICTOIRE

A VERSAILLES 48 ANS APRÈS

La cérémonie historique dans la Galerie des Glaces

MM. Muller et Bell ont apposé, hier, au nom de l'Allemagne, leur signature au bas du Traité de Paix

Avant la signature

Les délégués allemands sont arrivés à Versailles à 3 h. du matin

L'enthousiasme à Paris

VERSAILLES EN FETE

DANS LA GALERIE DES GLACES

La vérification des pouvoirs

Poursuivra-t-on le kaiser ?

Menace d'un coup d'Etat militaire à Berlin

L'Espagne participe à la fête

Qu'annonce le journal aux isérois le 29 juin 1919 ?

____

____

Pourquoi une telle insistance sur ces dates ? Et pourquoi Versailles ? De quoi est-ce révélateur ?

____

____

____

____

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ISÈRE
SAINT-MARTIN-D'HÈRES